



DECLARATION LIMINAIRE COMITE TECHNIQUE DU 25 SEPTEMBRE 2015

Monsieur le Président,

La DGFIP est aujourd'hui dans la tourmente.... Si la CGT a toujours été sans illusion au sujet de la démarche stratégique, la réalité que nous vivons déjà aujourd'hui et la politique d'austérité renforcée qui se met en œuvre sont inquiétantes pour l'avenir de nos missions. La revue des missions, et plus encore, les choix économiques et budgétaires, placent notre administration dans une situation intenable.

Ainsi, alors même que depuis des années nous subissons nombre de pertes d'emplois et de moyens, les choix du gouvernement après les attentats de janvier ont été de renforcer les ministères qu'il jugeait prioritaires. Ces choix aboutissent à encore moins de moyens à la DGFIP. En effet, ce sont de nouveau 2500 suppressions d'emplois pour 2016 qui sont prévues....auxquelles il faudra rajouter les 3 000 vacances d'emploi....

Cela continuera d'entraîner des conséquences catastrophiques au regard de conditions de travail toujours plus dégradées et des collègues en souffrance.

De plus, les directions entrent dans une période intensive d'attaques toujours plus fortes les unes des autres comme :

- l'annonce de regroupements de SIE est officielle ;
- la fusion enregistrement avec le SPF ;
- la fusion de SPF ;
- la refonte du contrôle fiscal ;
- la mise en place du PCRP...
- la réforme territoriale et ses conséquences pour le réseau....

Dans notre département, les agents sont très inquiets sur leur devenir... Il en est de même pour les trésoreries accueillant celles qui ferment : comment cela va-t-il se passer de manière concrète. Quels sont les travaux qui vont être effectués ? Combien de postes seront transférés ?

L'organigramme de la direction départementale va-t-il permettre de clarifier l'organisation au sein de la direction et des services ?

En questions diverses la CGT Finances Publiques souhaite savoir où en est l'engagement du budget de notre direction ? Attend-on un abondement pour régler les dépenses courantes ?

D'autre part, la CGT Finances Publiques souhaite que l'interlocuteur et le référent pour les missions cadastrales soient précisés.

La CGT Finances Publiques dénonce en effet le fait qu'autre titre de l'année 2015 certaines CCID aient été confiées aux PTGC de Sens pour le compte des SIP/CDIF de Sens et de Joigny dans le cadre de fiabilisation de procès-verbaux complémentaires H.

A L'époque, la CGT avait dénoncé la fusion SIP/CDIF et Sens et celle de Joigny. Pour autant, elle la dénonce toujours partout où elle se met en place.

En reprenant le chemin des CCID en 2015, le PTGC de Sens ne doit pas être, pour l'avenir, la variable d'ajustement des SIP lors des périodes de pointe !

La CGT Finances Publiques dénonce l'inquiétude de nombreux comptables concernant le transfert des réseaux d'éclairage public à la Fédération d'éclairage Public de l'Yonne. Actuellement la direction n'a apporté aucune réponse et aucun soutien technique pour les écritures qui étaient à passer en début d'année.